

QUESTIONS AND ANSWERS#5

1) Can projects be presented in French in response to section RC-2-1?

No if the technical offer is presented in English.

2) Stream 8: Please confirm if the collection and evaluation of air contaminant emissions source data includes air sampling and measurements (local presence), if yes, which locations this may occur in?

No, it does not include air sampling and measurements.

3) For firms submitting bids in multiple streams, across multiple regions, the cost of providing services can vary by stream (as well as region). Can more than one Annex B provided by region to account for this variance?

Yes. Annex B has been amended (Stream added).

4) Annex B requests per diem rates. Many of these services are typically provided on an hourly basis. During completion of the work will per diem rates be pro-rated to hourly rates (based on the reference 7.5 hr day)?

Annex B has been amended (Hourly rates instead of per diem rates).

.....

QUESTION ET RÉPONSES#5

1) les projets peuvent-ils être présentés en français en réponse à l'article RC-2-1?

Non si l'offre technique est présentée en anglais.

2) Volet 8: Veuillez confirmer si la collecte et l'évaluation des données des sources d'émissions de contaminants atmosphériques comprennent l'échantillonnage et les mesures de l'air (présence locale), si oui, dans quels endroits cela peut se produire?

Non, il ne comprend pas l'échantillonnage et les mesures d'air.

3) Pour les entreprises qui soumettent des soumissions dans plusieurs volets, dans plusieurs régions, le coût de prestation des services peut varier selon le volet (ainsi que la région). Est-ce que plus d'une annexe B est fournie par région pour tenir compte de cette variance?

Oui. L'annexe B a été modifiée (ajout du volet).

4) Annexe B demandes par taux journalier. Bon nombre de ces services sont généralement fournis sur une base horaire. Au cours de l'achèvement des travaux, les taux journaliers seront-ils évalués proportionnellement aux taux horaires (d'après la référence 7,5 HR Day)?

L'annexe B a été modifiée (taux horaires au lieu des taux journaliers).